

## LA CARTE PASSERELLE



« SPORT SCOLAIRE/ SPORT EN CLUB »

➤ *A destination des élèves de CM1 et CM2 et leurs parents*

### POUR QUI ? POUR QUOI ?

- Favoriser la découverte du sport chez les enfants
- Faciliter leur adhésion en club en offrant à tous les écoliers de CM 1 et CM 2 affiliés à l'UGSEL, la possibilité de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances par club maximum.

### QUAND ?

Sur toute l'année scolaire 2021-2022

### COMMENT ?

Je suis un élève de CM1 ou CM2 affilié à l'UGSEL (tous les élèves des écoles privées de Vendée sont affiliés à l'UGSEL via leur établissement). Mon professeur m'a donné :



- Les informations
- La carte passerelle
- Ma carte d'affiliation à l'UGSEL

Je dois alors me connecter avec mes parents sur la plateforme en ligne « mon club près de chez moi » pour identifier les clubs adhérents au projet et qui sont à proximité. Je choisis un ou des clubs participants à l'opération « carte passerelle », pour tester des activités à raison de 3 séances maximum par club.

### UNE COUVERTURE ASSURANTIELLE GARANTIE PAR LE CNOF

Le CNOF (Comité National Olympique et Sportif Français) a contracté des garanties d'assurance individuelle accident au bénéfice des détenteurs de la carte passerelle permettant de couvrir les risques auxquels s'exposent les enfants dans le cadre des activités testées.

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur [franceolympique.com](http://franceolympique.com)

Renseignements : [cartepasserelle@cno-sf.org](mailto:cartepasserelle@cno-sf.org)



ÉDUCER... TOUT UN SPORT !

## LA CARTE PASSERELLE



« SPORT SCOLAIRE/ SPORT EN CLUB »

- A destination des élèves de CM1 et CM2 et leurs parents

### POUR QUI ? POUR QUOI ?

- Favoriser la découverte du sport chez les enfants
- Faciliter leur adhésion en club en offrant à tous les écoliers de CM 1 et CM 2 affiliés à l'UGSEL, la possibilité de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances par club maximum.

### QUAND ?

Sur toute l'année scolaire 2021-2022

### COMMENT ?

Je suis un élève de CM1 ou CM2 affilié à l'UGSEL (tous les élèves des écoles privées de Vendée sont affiliés à l'UGSEL via leur établissement). Mon professeur m'a donné :



- Les informations
- La carte passerelle
- Ma carte d'affiliation à l'UGSEL

Je dois alors me connecter avec mes parents sur la plateforme en ligne « mon club près de chez moi » pour identifier les clubs adhérents au projet et qui sont à proximité. Je choisis un ou des clubs participants à l'opération « carte passerelle », pour tester des activités à raison de 3 séances maximum par club.

### UNE COUVERTURE ASSURANTIELLE GARANTIE PAR LE CNOF

Le CNOF (Comité National Olympique et Sportif Français) a contracté des garanties d'assurance individuelle accident au bénéfice des détenteurs de la carte passerelle permettant de couvrir les risques auxquels s'exposent les enfants dans le cadre des activités testées.

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur [franceolympique.com](http://franceolympique.com)

Renseignements : [cartepasserelle@cno-sf.org](mailto:cartepasserelle@cno-sf.org)



ÉDUCER... TOUT UN SPORT !